



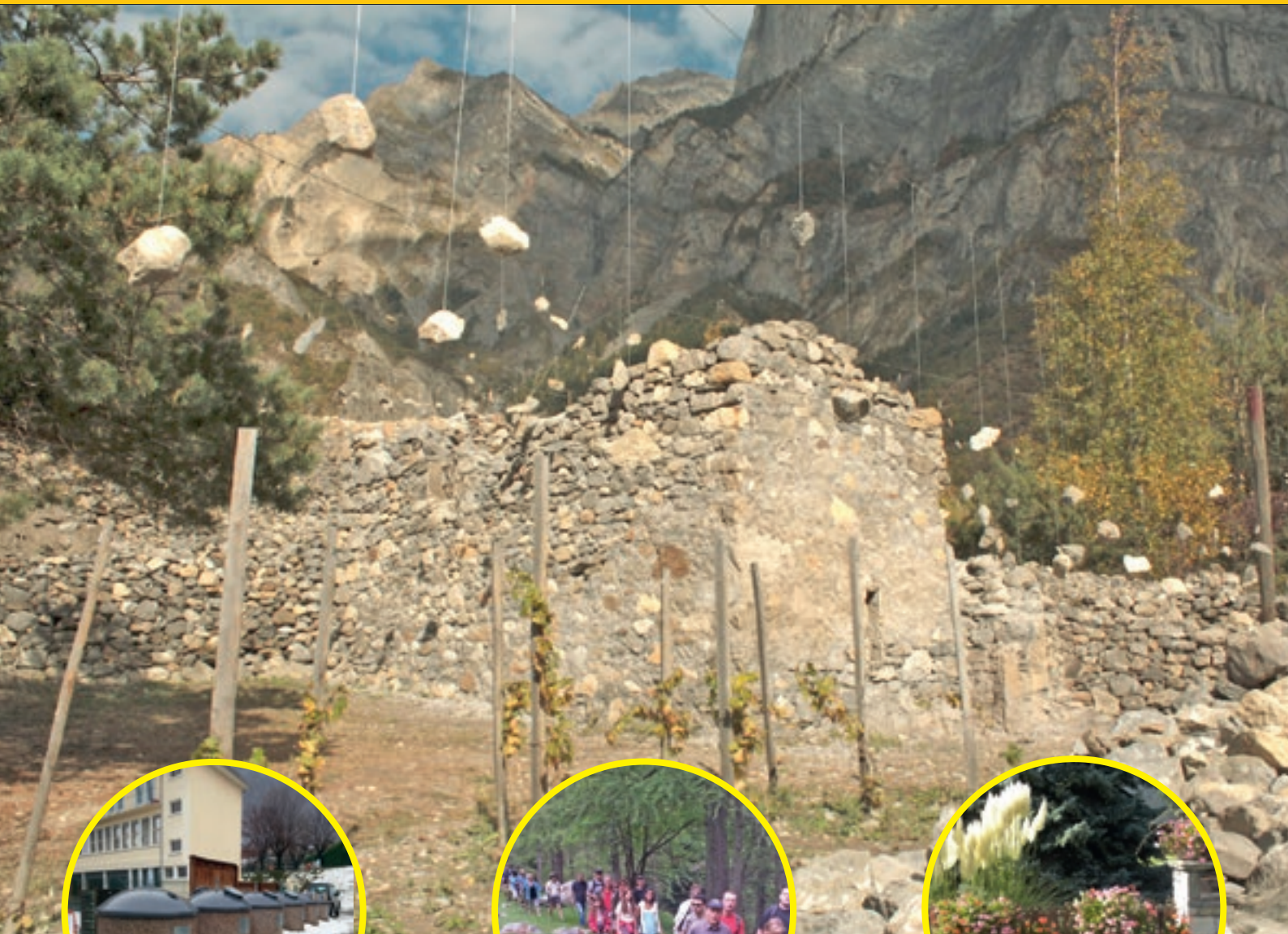
Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône

Bibliothèque minérale de Kroust



Page 8 & 9
Les travaux



Page 12 à 21
Les associations



Page 28
Le fleurissement

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi , mardi 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi 13h30-17h30

Jeudi, vendredi 8h-12h/13h30-17h30

Samedi 10h-12h

Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL :

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30-11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : st@saint-julien-montdenis.com ou

jlst@saint-julien-montdenis.com

SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h

ADRESSE : Zone du Pré de Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

Ligne régulière de bus les mardis, mercredis et samedis le matin et l'après-midi

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou sur le site www.coeurdemaurienne.com



ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture lundi (17h -19h) mercredi (9h30-11h30/16h30-18h30)

Ecole primaire

Tél 04 79 59 62 92

Médecin

Tél 04 79 59 00 59

Gendarmerie

Tél 17

Ecole maternelle

Tél 04 79 59 61 61

Pharmacien

Tél 04 79 59 64 83

Samu

Tél 15

Services religieux

En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne
Tél 04 79 64 06 64

Kinésithérapeute

Tél 04 79 59 62 20

Pompiers

Tél 18

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)
vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes

Cœur de Maurienne

Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21

Syndicat du Pays de Maurienne

Tél 04 79 64 12 48

ONF

Tél 04 79 59 61 49

Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)



En ce début d'année 2015, force est de constater que nos prévisions pessimistes sur l'évolution des budgets communaux étaient réalistes ! Il est désormais officiel que les dotations de l'Etat aux collectivités locales baisseront de 11 milliards d'euros de 2015 à 2017 et de 3,7 milliards d'euros pour la seule année 2015. Un rapport du sénat indique que cette situation entraînera de grandes difficultés financières pour les communes dont certaines se retrouveront en défaut de paiement.

Il est clair que cette situation inédite va nous contraindre à rechercher des économies partout où cela sera possible et à définir clairement nos priorités en matière de dépenses.

La vérité que nous vous devons nous oblige à ne pas vous promettre des lendemains qui chantent mais plutôt à vous confirmer que les années qui viennent seront encore très difficiles.

Pour paraphraser le président John Fitzgerald Kennedy lors de son discours d'investiture au début des années soixante, dans des temps déjà difficiles nous pourrions vous dire :

« *Vous qui, comme nous, êtes citoyens de Saint-Julien-Montdenis, ne vous demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre commune* ».

Dans les temps qui viennent nous aurons besoin de votre soutien et de votre compréhension. Nous allons en effet subir une baisse importante de nos dotations, subir les dépenses nouvelles que nous impose l'état au travers de la réforme des rythmes scolaires et de normes toujours plus contraignantes, et nous allons tenir notre promesse de ne pas augmenter les taux communaux des taxes ménage. Il nous sera donc impossible de conserver notre niveau de dépenses de fonctionnement et d'investissement à leur niveau actuel.

Les priorités que je souhaite proposer au conseil municipal sont le maintien des services publics notamment en direction des familles et le soutien à la vie associative même si, dans ces secteurs également, il conviendra de faire des économies sans dégrader la qualité.

Notre politique de gros investissements sera également revue à la baisse mais cela ne devrait pas avoir de conséquences sensibles car notre commune a la chance de disposer aujourd'hui de l'ensemble des infrastructures nécessaires à une vie agréable et épanouissante sur notre territoire.

Et c'est donc juste une vie la plus agréable et la plus épanouissante possible que je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous pour cette nouvelle année 2015 qui commence.

Sincèrement vôtre

Le maire, Marc TOURNABIEN

Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Commission Com
Page 6 à 7	CCCM
Page 8 à 9	Les travaux
Page 10 à 11	Etat civil
Page 12 à 23	Les associations
Page 24 à 25	Les écoles
Page 26	Activités périscolaires
Page 27	Divers
Page 28 à 29	Le fleurissement
Page 30 à 31	Histoire
Page 32 à 33	ASDER
Page 34	Les nouvelles entreprises
Page 35	Les brèves

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.



Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception Impression

L'atelier "DIAPH" - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au deuxième semestre 2014

Le 20 juin

Le conseil approuve :

*les délibérations du CCAS proposées par Mme Corinne COLLOMBET :

- versement d'aide exceptionnelle à des personnes en difficulté financière et à des personnes handicapées (pour leurs vacances),
- avis favorable pour des dossiers de demande d'aide sociale auprès du Conseil Général.

Le repas des aînés aura lieu le 12 octobre à la salle des fêtes de l'espace Croix des Têtes.

* le rapport sur l'eau potable et l'assainissement qui est une présentation des caractéristiques techniques de 2013,

* l'attribution d'une subvention de 45 euros pour un élève de la commune qui va se rendre à Londres.

L'État a choisi cette date, le 20 juin, pour que dans toutes les communes de France soient élus les délégués et leurs suppléants en vue des élections des sénateurs .

Une seule liste a été déposée : « majorité municipale ».

Résultats :

- sont élus titulaires : Marc TOURNABIEN, Franck LEFEVRE, Evelyne LESIEUR, Josiane CHOMAZ et Marcel VIARD.
- sont élus suppléants : Corinne COLLOMBET, José VAREZANO, Martine DELANGRE

Le 25 août

Le conseil approuve :

- les délibérations du CCAS présentées par Mme Corinne COLLOMBET :

* accord pour une demande d'aide sociale, pour une aide financière de 200€,

*choix des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans,

- la signature de la nouvelle convention avec le SDES pour le reversement complet de la T.C.C.F.E aux 272 communes membres (20 000€).

Le conseil accepte :

- la convention mise en place entre la commune et les bénévoles qui assurent des activités le jeudi après-midi dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires,
- la création de 4 postes d'agents non titulaires et à temps non complet et à les recruter pour assurer ces activités,
- la mise en place d'une convention avec l'association « le pied à l'étrier » qui assure l'activité équitation le jeudi après-midi,
- la gratuité de ces activités (coût pour la commune : environ 25 000€),
- la proposition des héritiers de la maison

Place : on acquiert la maison sans les terrains pour une somme de 3 000€,

- les décisions modificatives proposées par Mme Evelyne Lesieur pour le budget de l'eau et l'assainissement,
- de faire suivre la motion proposée par l'AMF (association des Maires de France) concernant les conséquences des baisses de dotation de l'état.

Le conseil valide le plan d'aménagement de la forêt pour la période 2014/2023 après présentation de ce plan par l'ONF.

Le 6 octobre

Le conseil municipal autorise :

la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet.

Le conseil accepte :

- l'admission en non valeur de factures d'électricité impayées pour un montant de 189, 98€,
- le renouvellement de l'adhésion de la commune à la fédération des AFP de Savoie,
- le renouvellement de l'adhésion de la commune à la société d'économie alpestre de Savoie,

Le conseil approuve :

- la proposition du comité de rémunération de la SOREA pour le président fixée à 1100€ brut par mois,
- le déclassement du chemin rural passant le long de la propriété de M et Mme BELLET au lieu-dit côte du Plan d'Arc afin de pouvoir leur vendre.

Le conseil refuse la demande du SIRTOMM de mise à disposition d'une parcelle communale enclavée entre le SIRTOMM et la propriété THEVENIN-DUCROT.

Le 28 novembre

Le conseil approuve :

- la convention LTF/commune/ONF pour la mise en place d'ilôts de sénescence en forêt communale : en effet lors des travaux de la descenderie de Saint-Martin-la-porte, LTF est autorisée « à capturer, détruire, enlever des espèces animales et végétales » sous réserve de mise en place de mesures compensatoires, ainsi sera créé en accord avec l'ONF un ilôt de sénescence de 7,33ha (parcelle n°20) dans la forêt communale,
- la convention signée avec le cabinet «groupe F2E-2A consulting» qui est missionné pour un audit d'optimisation des ressources fiscales,
- l'achat de la parcelle n°727 section B de 1100 m² au lieu-dit la Bergère à la famille SIBUE/SIDORSKI dans le cadre de la régularisation de la situation foncière du merlon construit en 2003,
- la participation financière de 12 euros

par mois et par agent pour leur couverture prévoyance,

- la convention signée avec la communauté de communes Terra Modana pour la vente de bois-énergie à 34€ le m³ (107m³ seront vendus),

- la contribution de la commune au soutien de l'activité « lire et faire lire », convention avec la FOL : 90€ pour l'organisation du bénévolat et 50€ pour l'assurance des bénévoles,

- les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement et des locations de compteurs pour 2015 : la location du compteur est portée à 20€, la distribution de l'eau et de l'assainissement sont augmentées de 10c chacune le m³ soit 1,602€/m³ pour l'eau et 1,238€/m³ pour l'assainissement,

- la vente de la parcelle n°3252 section G au lieu-dit « les plantées » d'une superficie de 121m² à 10€ le m² à M SANTARELLI,

- l'achat de l'ensemble des parcelles de Mme PERRET Suzanne d'une superficie totale de 2504m², dont 8 parcelles dans le secteur de Babylone où se trouve l'œuvre artistique « le jardin des cairns » pour la somme de 1000€,

- la redevance d'occupation du domaine public due par France Télécom égale à 2 079, 58€ pour 2013 et 2 100,78€ pour 2014,

- une décision modificative en dépenses d'investissement : opération 530 (église) + 3 000€ et opération 111 (espaces verts) – 3 000€,

- les vœux du SPM concernant l'interdiction de circulation des poids lourds sur la RD 1 006 hormis les dessertes locales ainsi que l'interdiction des poids lourds Euro1 au tunnel du Fréjus, interdits au tunnel du Mont Blanc,

- de ne pas verser l'indemnité au comptable public.

LTF indemnise la commune à hauteur de 35 500€ pour la perte économique liée à la non exploitation forestière.

Le conseil décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 3% qui avait été fixé au 15 septembre 2011, avec la possibilité de quelques exonérations dans des cas bien particuliers.

Le conseil accepte d'admettre en non-valeurs des impayés d'eau (465,08 et loyer (1 661,22€) datant de 2005/2006 suite à une liquidation judiciaire.

M le maire informe le conseil municipal que la prochaine modification du PLU portera aussi sur le changement de zonage de terrains situés au lieu-dit «les Fontagneux» qui passeraient de N à zone NEI.

La commission communication et culture

Cette commission présidée par M. le maire et animée par Mme Josiane CHOMAZ est composée de membres du conseil :

Mmes DELANGRE Martine, COLLOMBET Corinne, MODESTO Georgette et Mrs LEFEVRE Franck et MODESTO Alexandre

et de personnes de la commune :

Mmes BUFFAZ Bernadette, BOIS Paulette, CHARVIN Déolinda, DIOT Mélina, PIATON Odile et VIARD Marie-Thérèse.

Elle se réunit régulièrement pour travailler :

- à l'élaboration du journal municipal «Lo marshyan'grône » que vous recevez en janvier et en juillet,

- à la préparation de la cérémonie des vœux,

- au programme des expositions (que vous pouvez découvrir en mairie) et spectacles (films, concerts) qui vous sont proposés tout au long de l'année en coordination avec l'association « Saint Julien Evènement »

Elle travaille aussi sur le site internet de la commune.

Josiane CHOMAZ



Absentes le jour de la photo : Mmes Buffaz, Delangre et Modesto

Inauguration de la micro-crèche



Inauguration de la micro-crèche l'Eclapeau à Saint-Julien-Montdenis en présence de :

M. Yves DURBET président du SPM,
Mme Rozen HARZS vice-présidente du CG,
M. Régis ALLARD président de la CAF,
M. Pierre Marie CHARVOZ vice-président du CG,
M. Jean Paul MARGUERON président de la CCCM,
M. Guy FITZER sous préfet,
M. Marc TOURNABIEN maire.

Le 11 octobre 2014 avait lieu l'inauguration de la micro-crèche **l'Eclapeau*** à Saint-Julien-Montdenis en présence de nombreuses personnalités. Cette réalisation vient compléter l'offre des services offerts aux familles sur notre commune. Désormais, avec une possibilité d'accueil des enfants de deux mois à quatre ans, une école maternelle, une école élémentaire, une garderie péri-scolaire matin midi et soir, un restaurant scolaire et des activités gratuites proposées le jeudi après-midi à tous nos scolaires nous pouvons nous réjouir d'un niveau de service assez exceptionnel pour une commune de notre taille !

Quelques chiffres pour situer cet équipement :

- le coût de la construction hors terrain et équipements mobiliers s'élève à 579 245 € TTC
Il est porté à 634 000 € TTC
(avec le terrain et les équipements mobiliers)

Cet équipement a bénéficié des subventions suivantes :

98 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales,
42 000 € du Conseil Général de la Savoie,
80 000 € de l'État au titre de la Dotation
d'Équipement des Territoires Ruraux



l'Eclapeau* :

nom d'une ardoise de grande taille extraite des carrières d'ardoise de Saint-Julien et qui fit la fierté des ardoisiers de notre commune.

Un nouveau lieu d'accueil collectif

- Accueil de 10 enfants âgés de 2 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Lieu adapté aux besoins de garde des familles : accueil régulier ou occasionnel
- Locaux attenants à l'école maternelle, facilement accessibles : rez-de-chaussée, abri-poussettes, places de parking, arrêt de bus à proximité.

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE FEDEREE AUTOUR D'UN PROJET EDUCATIF COMMUN EN LIEN AVEC LE POLE ENFANCE

L'équipe éducative accompagne l'enfant dans ses découvertes et vers l'apprentissage progressif de la vie sociale et de l'autonomie, tout en étant attentive à sa sécurité affective et physique.

UN ESPACE DE VIE CONCU POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT

La salle de jeux est équipée de matériel adapté aux différentes tranches d'âge, un coin bébé est aménagé dans cet espace. Des ateliers d'éveil sont proposés : parcours psychomoteur, comptines, peinture, transvasement...

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est à retirer :

- à la Mairie de Saint-Julien-Montdenis,
- au Pôle enfance, Place du Champ de foire ou au multi-accueil la Ribambelle rue Louis Sibué à Saint-Jean-de-Maurienne
- ou à télécharger sur « l'Espace famille » de la Communauté de Communes Coeur de Maurienne <https://saintjeandemaurienne-coeurdemaurienne.espace-famille.net>

www.coeurdemaurienne.com



Solutions de charge pour véhicules électriques

Depuis deux mois environ, une étrange **borne** a fait son apparition à l'entrée de la SAEM SOREA dans la ZAC du Pré-de-Pâques.

Cette **borne**, répondant au doux nom de ELVink City, est une **borne** de recharge pour véhicule électrique. Son fonctionnement est intuitif :

- L'utilisateur passe son badge devant le lecteur
- Il appuie sur le bouton vert pour ouvrir la trappe de protection
- Il branche son véhicule
- Il referme la trappe pour lancer la charge

Ce type de **borne** est appelé à se développer dans un avenir proche car silencieux et ne dégageant aucune pollution, le véhicule électrique est une alternative prometteuse en faveur d'un environnement plus sain et plus agréable à vivre.



Conteneurs semi-enterrés

Depuis plusieurs mois, les services techniques de la commune creusent des trous afin d'implanter les futurs conteneurs semi-enterrés. A part un emplacement qui sera réalisé en ce début d'année, la totalité des conteneurs a été mise en place. Il reste à aménager les abords qui à ce jour restent provisoires, pour une mise en service prévue fin janvier 2015.



Au printemps, tous ces points de collecte seront aménagés de façon définitive (mise en place d'enrobé afin de faciliter le nettoyage, mise en place de palissades sur certains points, ...).

Chaque point de collecte est composé au minimum d'un conteneur pouvant recevoir les ordures ménagères (ainsi que les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs, ...)

et d'un conteneur pouvant recevoir les emballages et papiers (uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques et papiers : magazines, journaux, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers).

Un troisième conteneur pouvant recevoir le verre (uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons) est présent sur certains points de collecte. Certains points de collecte peuvent disposer de plusieurs conteneurs de même catégorie.



Les Travaux

Emplacement des conteneurs semi-enterrés



Nous tenons à rappeler que :

- ➔ Les ordures ménagères doivent être préalablement mises dans des sacs plastiques avant d'être déposées dans les conteneurs afin de limiter la diffusion d'odeurs désagréables.
- ➔ Les dépôts de sacs, encombrants et divers objets sont interdits à côté des conteneurs et ne seront pas ramassés par le SIRTOMM. La bonne tenue de ces points de collecte est de la responsabilité de chacun.

Merci de respecter ces règles afin que ces lieux restent propres.

Dès le mois de janvier, la collecte des ordures ménagères, emballages, papiers et verres sera réalisée par le SIRTOMM sur les hameaux de Montdenis, Grenis et hors période hivernale sur Tourmentier et les Essarts. Pour l'instant l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur ces hameaux n'est pas d'actualité et les bacs roulants restent donc le mode de collecte en vigueur (des bacs pour les emballages et les papiers vont être mis en place).

Etat civil

Ils sont nés en 2014

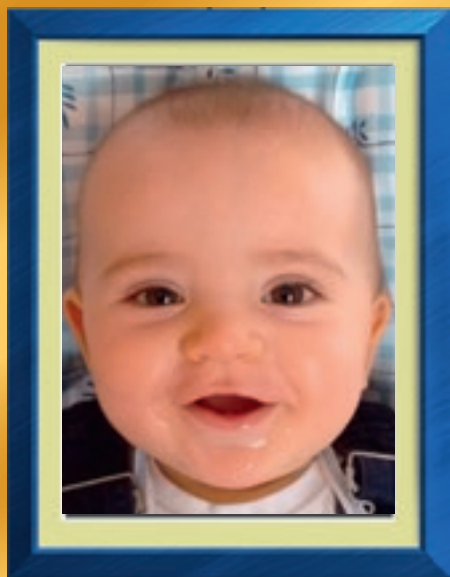


04

Le 30 décembre 2013
Le 02 janvier
Le 06 janvier
Le 06 février
Le 16 février
Le 05 mars
Le 17 mars
Le 16 mai
Le 17 mai
Le 05 juin
Le 09 juin
Le 23 août
Le 11 septembre
Le 29 septembre

Jules Philippe LOPES 01
Zélie GIRARD 02
Talya JOULIN
Ambre DUCRUET LAMBERT 03
Yanis Tafsiir BENNACER
Simon Christian ROSSET 04
Bastien SALOMON 05
Adam Angel Grégory MILHES
Dylan Gérard Roger FALCOZ 06
Tom Raphael Gabriel MANIC
Isaac Zainou Sanda GERON
Volodia Victor LAURENT
Mathilie Yolande Michèle BARD-GALLIOZ
Lilou Bernadette Lucie LEPINOIS

01



02



06



03



05

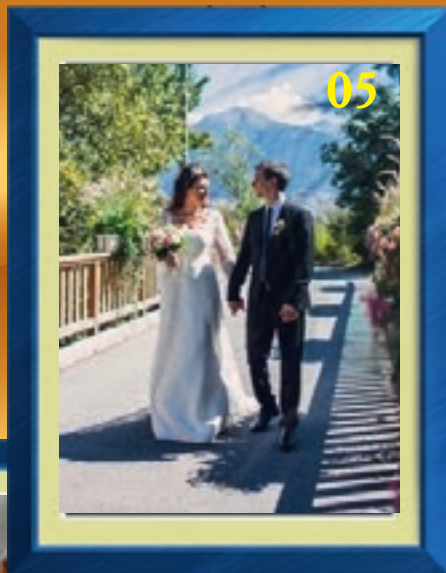


Etat civil

Ils se sont dits

Où en 2014

- 18 janvier Martine RATEL et David BORJON 01
19 juillet Myriam GERMAIN et Stéphane MADOE 02
26 juillet Nadine FERREIRA et Guillaume VIARD 03
30 août Alexandra VANDERHAEGEN et Noël BUFFARD 04
4 septembre Marie-Charlotte MILLE et Ismaël RIEDEL 05
20 septembre Mélanie BRUN et Guillaume TARAJAT 06



Décès et sépultures 2014

- | | | | |
|-------------|---|-----------------|-------------------------------------|
| Le 23 mars | Pecchio Joseph, 80 ans | Le 24 septembre | Didier Juliette née Covarel, 87 ans |
| Le 28 mars | Collombet Sophie, 22 ans | Le 29 septembre | Debore Solange née Buttard, 82 ans |
| le 5 avril | Foschia Isolina née Colle, 78 ans | Le 3 décembre | Perotto Simone, 102 ans |
| Le 9 avril | Rosso Catherine, 93 ans | Le 13 décembre | Marmi Léonie née Buffard, 88 ans |
| Le 24 avril | Rocchietti Nicole, 78 ans | Le 19 décembre | Ratel Joseph, 64 ans |
| Le 16 mai | Lacroix Daniel Jean, 59 ans | Le 29 décembre | Pellegrini Joël, 65 ans |
| Le 19 mai | Amevet Lina née Gros, 93 ans | | |
| le 23 mai | Bochet Yvonne Marie née Derrier, 66 ans | | |

Les Associations

Défense des riverains contre les nuisances du LTF (Lyon-Turin-Ferroviaire) Saint-Julien-Montdenis.

Une nouvelle association vient d'être créée à Saint-Julien-Montdenis suite au chantier du siècle prévu sur une durée d'une dizaine d'année. Il était de mise qu'une association voie le jour pour la défense de la population contre les nuisances, répondant au souhait de Monsieur le Maire. Nous vous informons que cette association n'est pas contre le projet du Lyon-Turin mais nous souhaitons rester vigilants sur l'ensemble du chantier qui occasionnera forcément différentes nuisances. Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour plus de renseignements. Nous vous encourageons à venir rejoindre l'association pour soutenir notre projet.

Pierre MILLE, Président de l'Association

Tél. 07 89 60 02 28

Adresse de messagerie : associationlyonturin2014@hotmail.fr



Club du jeudi

Plus besoin de nous présenter ! Nous pensons que tout le monde nous connaît et pour ceux qui ne nous connaîtraient pas, le mieux est de venir nous rejoindre.

Nous avons repris nos activités en septembre avec trois nouvelles inscriptions qui se sont ajoutées aux trois personnes qui nous avaient rejointes fin 2013, six nouvelles personnes cela fait chaud au cœur car les nouvelles venues ont tout juste 60 ans et plein de projets car à cet âge-là on n'est pas vieux !



Notre programme jusqu'en janvier :

- ✿ **Octobre** : loto avec repas préparé par M THOMASSON
- ✿ **Novembre** : journée publicitaire
- ✿ **Décembre** : dictée et repas de Noël à Saint-Jean-de-Maurienne au Petit Pays
- ✿ **11 janvier** : thé dansant à la salle de la Croix des Têtes avec Eric Collomb

Tous les 15 jours rencontre, jeux de cartes, scrabble et goûter. Cela permet de nous retrouver car aujourd'hui Saint-Julien-Montdenis est bien triste.

Les adhérents

Les Associations

Chapelle de Grenis

Depuis la création de l'association, la fête à Grenis a traditionnellement lieu le dernier dimanche de juillet. Une fois n'est pas coutume : en 2015 elle sera déplacée EXCEPTIONNELLEMENT au premier dimanche d'août, le 2 pour être précis. Cette décision a été prise en raison du passage du tour de France à Saint-Jean-de-Maurienne les 23 et 24 juillet. Les passionnés de vélo le savent déjà : ces deux journées seront assez exceptionnelles dans notre vallée, en raison d'étapes tout à fait inédites que beaucoup d'entre nous souhaitent suivre et qui feront de Saint-Jean-de-Maurienne le centre des animations. Les moyens mis en œuvre pour assurer ces étapes font que, par répercussion, nous aurons beaucoup de mal à emprunter le matériel indispensable à notre fête, notamment les chapiteaux.

Nous souhaitons donc à tous ceux qui aiment le vélo de suivre une belle étape du tour et nous vous donnons rendez-vous à Grenis le 2 août 2015 pour une belle journée ! Pensez à vous faire inscrire en temps voulu !!!

Signalons aussi que depuis l'hiver dernier, Grenis a connu des améliorations invisibles mais qui contribueront à changer la vie des habitants qu'ils soient permanents ou occasionnels. En effet, les travaux d'adduction d'eau visant à alimenter le village de Montandré depuis Montdenis, ont permis de sécuriser au passage le réservoir de Grenis quant à sa capacité : désormais plus de stress en cas de baisse de niveau ou de manque de pluie. Les gens de passage peuvent à nouveau se désaltérer aux fontaines publiques qui sont en service pendant l'été.

Le 4 avril 2015 nous remettrons en jeu le trophée du carnaval que nous avons remporté l'an dernier avec notre char : **le saxophone**.
Le 19 avril 2015 : journée tripes à la chaudière place de l'église



Fête de Grenis, le 27 juillet



Association « NOTRE VILLAGE – ENSEMBLE POUR DEMAIN »

L'Association « Notre Village – Ensemble pour demain » a été créée le 27 août 2014. Elle a repris les statuts de l'ancienne association Notre Village que présidait Georgette MODESTO. Cette dernière, élue maintenant au Conseil Municipal, ne pouvant plus la présider, de nouvelles élections ont permis une modification des statuts et du bureau.

Suite aux élections municipales et en parfaite harmonie avec les promesses tenues par la liste de l'opposition, selon lesquelles cette dernière continuerait à vivre, c'est tout naturellement que nous nous sommes regroupés au sein du groupe dont nous faisons partie.

Cette association, sans étiquette, tolérante, ouverte à tous, aura un rôle de soutien et de propositions. Elle sera, habitants de Saint-Julien-Montdenis, à l'écoute de vos problèmes et nos trois élus d'opposition, par l'intermédiaire de l'association, seront à votre disposition.

Il est important que notre association soit connue de tous les habitants de Saint-Julien-Montdenis puisqu'elle devrait être un trait d'union entre les élus de l'opposition et la population.

Nous remercions Monsieur le Maire par le biais du bulletin communal de nous donner la parole.

François ROVASIO

Président de l'Association «Notre village - Ensemble pour demain»

Adresse de messagerie : notrevillage@hotmail.com

73870 Saint-Julien-Montdenis

Les Associations

Club des Sports Montricher - Albanne - Les Karellis

La saison 2013/2014 a été marquée par l'organisation de nombreuses courses en alpin et en fond. Nous pouvons souligner l'organisation d'évènements importants comme :

- ★ Les championnats de France du sport adapté organisé sur 3 jours et 3 sites en même temps (stade et la piste des Prés pour la partie alpin et le col d'Albanne pour la partie fond)
- ★ Les championnats de France Corpo (l'ensemble des comités d'entreprise)
- ★ Le trail blanc (boucle de 9km500 sur les pistes de fond) qui cette année, pour la première fois, a été jumelé avec le trail de la Croix des Têtes sur Saint-Julien-Montdenis
- ★ Une ronde nocturne en fond en partenariat avec la commune de Montricher-Albanne, la station des Karellis. Un très beau moment qui permet de réunir les athlètes et les vacanciers sur un même parcours. A noter que pour cette première édition aux Karellis, la victoire est revenue à Louis DESCHAMPS avec son partenaire.



- ★ La montée sèche en ski de randonnée en nocturne (départ forum et arrivée au sommet du 6 places) qui fait partie du challenge Maurienne.

Tous ces évènements ont été réalisés grâce à la présence des parents bénévoles qui répondent toujours à l'appel. Et comme une bonne organisation se fait toujours avec un bon partenariat, il est important de souligner le soutien des remontées mécaniques, du service des secours sur pistes de la station des Karellis, l'Ecole de Ski Française et de nombreux villages vacances des Karellis.

Le club des Sports tient à remercier la commune de Montricher-Albanne, la commune de Saint-Julien-Montdenis et la station des Karellis pour leur soutien financier.

LES ATHLETES ET LEURS RESULTATS

Pour les plus petits :

Alpin : pour nos petits athlètes (de 6 à 10 ans), une forte participation aux entraînements et de bons résultats en courses ont permis au club des Karellis de se classer 4ème club de Maurienne. Entraîné par Marjorie PASQUIER ce groupe très nombreux a été très motivé tout au long de l'hiver.

Fond : ces mêmes petits font également la double activité avec le ski de fond, entraînés par Sabine Pasquier. Cet hiver, le groupe a été très assidu aux entraînements et les enfants ont bien participé aux différentes courses, ce qui a permis au club pour sa première année de reprise de se classer 2ème club de Maurienne.



Les Associations



A noter que sur les championnats de Savoie deux athlètes se sont illustrées :

Marine Lecomte est championne de Savoie en Géant et 11ème au classement général.

Charlène Magnin est vice-championne de Savoie en slalom et se classe 1ère au général.

Elles ont également participé au championnat de France et à certaines courses internationales. Elles font partie toutes les deux du pôle espoir à Moutiers.



Nos athlètes de haut niveau en fond, Pierre Guédon et Louis Deschamps ont tiré leur révérence à la compétition à la fin de cet hiver. Ils ont cependant une belle carrière qui s'ouvre devant eux puisque Louis est devenu technicien à la fédération de biathlon en saison et entraîneur au comité de Savoie été et automne. Pierre est devenu entraîneur au club de la Féclaz. Nous leur souhaitons bonne route à tous les deux.

De nombreux stages physiques sont également proposés par nos entraîneurs en automne et en été afin d'optimiser la cohésion de groupe et de maintenir la condition physique de nos athlètes. Certains d'entre eux souhaitent intégrer le haut niveau, d'autres veulent passer leur DE, comme leurs aînés devenus aujourd'hui moniteurs sur la station.

GUILLAUME LAURENT



www.clubdessportsleskarellis.e-monsite.com

Les benjamins et poussins :

Ce groupe est entraîné par Alexandre Pasquier. Nous pouvons noter deux beaux résultats avec Tristan Grange qui gagne les pré-qualifications du coq d'or avant de se blesser et Pauline Magnin qui s'est qualifiée pour les phases finales du coq d'or.

A partir des Minimes :

Les filles se sont hissées 8 fois sur la plus haute marche du podium sur 13 grands prix, se classant également en deuxième ou troisième place, cela représente 28 podiums.

Les garçons moins nombreux ont malgré tout brillé avec une victoire et 14 podiums.



Pour l'hiver 2015 le bureau se composera donc :

Président : Jean-Denis VOUTIER
Vice-président : Patrick JONARD
Trésorière : Chantal PASQUIER
Vice-trésorière : Stéphanie FAVIER
Secrétaire : Sylvain LECOMTE
Vice-secrétaire : Katy GRANGE

Les Associations

Echo ardoisier

L'année musicale a débuté avec la **fête patronale de Saint-Julien-Montdenis** le week-end des 6 et 7 septembre. Les musiciens ont défilé dans les rues au son des morceaux du carnet lors de la retraite aux flambeaux du samedi soir. Puis, ils ont joué le dimanche matin pour l'apéritif offert par la municipalité ainsi que l'après-midi.

Le **loto de l'Écho Ardoisier** s'est déroulé le dimanche 2 novembre et la **vente des calendriers** a eu lieu le dimanche 9 novembre. Les musiciens tiennent à remercier les habitants qui ont été une fois de plus très généreux.

La **Sainte Cécile** a eu lieu le samedi 22 novembre. L'harmonie a joué pour la traditionnelle messe dans l'Église de Saint-Julien-Montdenis après avoir déposé une gerbe au cimetière. Cette année, les médaillés étaient nombreux : BERTINO Emmanuelle, DELEGLISE Bertrand, DELEGLISE Jacques, FEAZ Aude, JACQUEMOMOZ André, MILETTO Edmond, PICCOZ Margaux, RIONDET Adrien, VIARD Marie-Thérèse et VIARD Pierre-Loïc. Les médailles pour DELEGLISE Jacques et MILETTO Edmond ont été remises lors du concert de Noël.

Les musiciens ont ensuite partagé un verre de l'amitié autour de l'apéritif offert par Vie Saine puis ont continué la soirée à la salle des fêtes de la Croix des Têtes.



La formation Polo Rose de l'Écho Ardoisier a joué pour le **marché de Noël à Saint-Jean-de-Maurienne** le dimanche 14 décembre.

Cette année, le **concert de Noël** était placé sous une émotion toute particulière. En effet, après 30 ans de direction, Jacques DELEGLISE a offert au public son dernier concert en tant que chef le dimanche 21 décembre. Les morceaux choisis pour l'occasion ont marqué la carrière de Jacques et ont fait voyagé le public et les musiciens. De Miss Saïgon à l'Arlésienne, en passant par l'Année du Dragon ou encore les Danses Arméniennes, le chef a choisi un programme d'exception pour marquer ce grand moment.

Michel LEARD, ami de l'Écho et de Jacques, a interprété un de ses morceaux composé et chanté par lui-même lors du concert. Ce morceau avait été arrangé par Aude FEAZ afin que les musiciens puissent l'accompagner.

Célia HEULLE, jeune chanteuse mezzo/soprano diplômée du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, a apporté une touche très poignante au morceau Miss Saïgon pour la partie chantée.

Les musiciens ont également offert une clarinette à leur chef ainsi qu'un morceau composé par Olivier CALMEL avec l'aide de Aude FEAZ. Ce morceau a été dirigé par Alexis LAURENT laissant Aude à la clarinette solo et Olivier au piano. Des répétitions avaient été organisées secrètement afin que la surprise pour Jacques soit totale.

Jacques DELEGLISE a reçu la médaille d'or avec étoile pour 30 ans de direction et Edmond MILETTO a été médaillé pour 68 ans au service de l'Écho Ardoisier, il est aujourd'hui le dernier ardoisier sur les rangs de l'Écho. Aucune médaille au niveau national ne récompense un engagement aussi long, c'est pourquoi il a fallu la trouver au niveau européen.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas où convivialité, émotion et partage étaient de mise.

Les musiciens remercient leurs amis italiens de Villardfocchiardo toujours aussi nombreux lors de ces manifestations et plus particulièrement pour ce concert.



L'assemblée générale de l'Écho aura lieu le samedi 24 janvier à la salle de musique.

Les Associations

La bibliothèque minérale suspendue

Une œuvre étonnante de Land Art* est née sur la commune de Saint-Julien-Montdenis au cours de l'automne 2014 du côté de Babylone.

A cet endroit, la communauté de Communes Cœur de Maurienne a confié à Solid'Art l'installation d'un vignoble collection de tous les cépages de l'Arc Alpin (on trouve plus de 150 variétés de vigne dans les Alpes).

Pour renforcer l'attractivité de ce site et le valoriser d'une manière originale, Yves Pasquier a eu l'idée d'y ajouter un espace artistique destiné à accueillir des œuvres participatives créées avec les nombreux cailloux présents sur le terrain.

C'est le "Jardin des Cairns".

L'artiste marseillais Kroust a été invité à venir passer près d'un mois à Saint-Julien-Montdenis pour créer la première oeuvre à prendre place dans ce "Jardin des Cairns". Il a été aidé par plusieurs habitants de la commune. Tous les élèves de l'école sont aussi venus le rencontrer et ont participé à des ateliers de Land Art.

Et le travail est surprenant... Des pierres suspendues autour de la ruine d'une maison de vigne donnent l'impression qu'elle s'envole... ou au contraire se reconstruit. Mais cette œuvre n'est pas achevée. En effet, les pierres "qui volent" ont été percées de trous destinés à accueillir les messages que les habitants de Saint-Julien-Montdenis ou d'ailleurs voudront bien laisser. Des messages qui seront scellés dans les pierres... pour les générations futures.

Alors si vous aussi vous voulez laisser une trace et devenir l'un des auteurs de cette "bibliothèque minérale suspendue", vous pouvez écrire un petit message sur un papier de 7 cm x 7 cm environ. Il vous suffira ensuite de le glisser dans la boîte aux lettres qui se trouve à l'intérieur de la ruine. Ces messages prendront place dans cette œuvre qui deviendra ainsi la vôtre.

* Œuvre d'art dans le paysage



Le ciné-club Les Safraniers

Le ciné-club Les Safraniers vous fait partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un film et les artistes qui l'ont fait.

Le ciné-club Les Safraniers, c'est aussi une inscription sur un territoire afin d'offrir, à travers une programmation éclectique, aux habitants un accès à la culture cinématographique et de développer ainsi un jugement critique dans une société dominée par l'Image.

Chaque projection s'accompagne d'un échange autour du film.

Venez donc nous retrouver le premier mardi de chaque mois dès 20h00 !

Salle des fêtes de la Croix des Têtes, espace diamant

Ouverture de la salle : 19h45

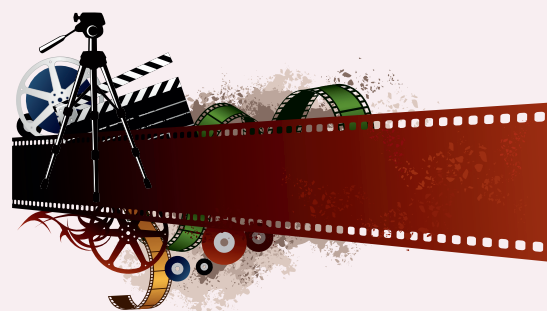
Présentation de l'auteur : 20h00

Projection du film en DVD sur grand écran

Echange et en-cas après le film

Si vous le désirez et afin de rendre la soirée plus conviviale vous pouvez participer en portant de quoi grignoter.

Pour plus de renseignements : Mme LAPOSTOLLE 04 79 56 77 07



Les Associations

Le Pataquès



Une nouvelle association a vu le jour à Saint-Julien-Montdenis ! Mais qu'est-ce donc que tout ce « **Pataquès** » ? Un projet de café associatif et culturel en Cœur de Maurienne, né au printemps 2014 de l'envie de 12 habitants du canton. Envie d'un lieu de rencontres et de partage, d'un espace de convivialité où l'on pourrait se rendre en famille, entre amis, pour passer du bon temps, découvrir la richesse artistique maurienne (concerts, spectacles, etc.), pour débattre et avancer ensemble.

Désirant faire connaître son projet, l'association a organisé le Samedi 27 septembre son premier « **PATAQUÈS-CONCERTS** » à la salle de la Croix-des-Têtes.

Au programme :

- un spectacle pour enfants
- un grand goûter partagé
- une joyeuse fanfare
- quatre concerts de styles variés et festifs

Au final :

- près de 500 visiteurs sont venus découvrir cet événement.
- chacun a pu profiter de la musique, danser, échanger avec ses amis ou... des inconnus.
- les plus petits s'en sont aussi donné à cœur joie grâce à l'espace enfant animé par l'ACA de Saint-Jean-de-Maurienne.
- l'association a senti l'enthousiasme des participants, ce qui ne fait que consolider le projet de café culturel.

Et maintenant ?

- Nous sommes en recherche active d'un lieu qui pourrait héberger le café sur le canton.
- Nous organisons d'autres événements artistiques et festifs pour l'année 2015.

Rendez-vous le samedi 24 janvier 2015 à la Jarrienne des Cimes (Jarrier) pour une après-midi et une soirée riches en animations et en spectacles, (co-animée par la Lyre Grégorienne et le Pataquès).

Plus d'informations sur :

<http://le-pataques.com>

<https://www.facebook.com/lepataques.maurienne>

Contact : lepataques73@gmail.com



Les co-présidents du pataquès :

Antoine BOURGERETTE,
Marie VERNEY,
Myriam NGUYEN,
Anne MÉSER,
Sandra GASPARD,
Benoit DINNA



Les Associations

Partagez vos vacances Devenez famille d'accueil

Les vacances permettent un temps de construction personnelle dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Accueillez 2 à 3 semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez à son développement et à son épanouissement ; vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

- ◆ au 04 79 60 54 00
- ◆ mail : afv.730@secours-catholique.org
- ◆ Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens



A.E.P. "VIE SAINE"

L'Association paroissiale "VIE SAINE" agréée Association d'Education Populaire a pour but de sauvegarder le patrimoine religieux et d'apporter une aide financière aux plus pauvres par le biais du Secours Catholique de Savoie. Nous avons répondu favorablement à un besoin des écoles de Bossangoa en Centre Afrique par l'intermédiaire des frères capucins. La situation catastrophique du pays, victime de la guerre civile ne facilite pas les choses.

Nous gardons l'espoir d'un rapprochement fraternel des protagonistes, seule solution pour vivre ensemble.

Concrètement en 2014 l'association a distribué :

- 1200 € aux écoles de Bossangoa
- 500 € au Secours Catholique de Savoie
- 500 € à l'aumônerie du collège et du lycée de Saint-Jean-de-Maurienne
- 1251 € investissement en matériaux pour le bureau du prêtre au presbytère de Saint-Julien-Montdenis.

Les revenus de l'association sont essentiellement l'excédent de la fête de printemps pour 2796€ et la subvention communale pour 371€, nous remercions le conseil municipal.

Cette année la réfection du bureau du prêtre (isolation des murs, sol et plafond) a été réalisée par des bénévoles et anciens professionnels, qui ont mis tout leur cœur à l'ouvrage, qu'ils en soient remerciés.

Le prêtre sera à même d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreuses personnes qui le sollicitent. Si vous êtes sensibles aux valeurs que nous soutenons appelez le 04.79.59.62.00 pour plus de renseignements.

Marcel BOCHET, Président



Les Associations

Samedi Ski LES SORTIES DE SKI DU SAMEDI APRÈS-MIDI

Comme chaque année, l'AMICALE LAÏQUE (SAM'DI SKI) de Saint-Julien-Montdenis vous propose des sorties de ski, le samedi après-midi, sur les pistes de la station des Karellis, du 10 janvier au 28 mars 2015.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-même pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des parents bénévoles. Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes ... Nous vous proposons pour l'hiver prochain :

- Ski encadré pour les jeunes, de 5 à 18 ans (notion de ski demandé).
- Possibilité de ski libre avec autorisation des parents.
- Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte responsable obligatoire.
- Groupe découverte pour les adultes débutants, à partir de 18 ans (de 18 à 107 ans).
- Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).
- Possibilité de faire des groupes ski de fond et raquettes.
- Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.
- Prix intéressant !!! Forfait à 7 € (tarif 2014/2015).
- Boissons chaudes et goûter offerts après le ski.

• Passage des étoiles, flèches et chamois : 28 mars 2015, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.

Tarifs adhésion pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

- Individuel : 15 €
- Famille : 25 €

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune ; quelques dates à retenir :

- Chasse aux œufs : lundi de Pâques 6 avril 2015, avec vente de pizzas.
- Randonnées pédestres à la journée : une sortie par mois, de mai à septembre 2015.
- Pique-nique annuel : printemps 2015 (date non encore déterminée).



Contact :

Jean-Marc HERMES

33, rue de la Croix Blanche

73870 ST JULIEN-MONTDENIS

Tél. : 06 30 70 03 76 - @ : contact@amicale-laique.net

Site Internet : www.amicale-laique.net

Adresse postale

MAIRIE

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Les Associations

Comité de jumelage

Sortie marche avec les amis de Villarfocchiardo

Samedi 5 juillet à 6 H 30 devant le groupe scolaire, 31 personnes attendent le car pour rejoindre Villarfocchiardo et nos amis italiens pour une marche le long du sentier « dei franchi » qui doit nous amener à « Pian dell'orso (1850 m) ».

Arrivés à 8 H00, nous sommes accueillis par le traditionnel petit déjeuner ; pas de temps à perdre, nous rejoignons en voiture le départ du « chemin des français ». Et c'est parti pour 3 H 00 de marche. Il fait beau, mais le temps est humide et une légère brume nous accompagne tout le long du chemin qui serpente dans la forêt. « Sauna assuré ». A la cabane à « Marco », trou dans la roche où vivait ce berger, notre maire, du même prénom, se sent dans la famille !

Vers 11 H30, arrivée au sommet dans le brouillard, mais les produits savoyards liquides ont vite fait de remonter le moral des troupes ! la longue descente peut commencer, car au bout, nous sommes attendus chez « Emilio », le maire de Villar, qui, en compagnie d'autres collègues, a préparé l'apéritif et la traditionnelle « polenta ». Toujours un grand moment de convivialité et de profonde amitié ponctué par les chants de nos amis italiens. Après un excellent repas, arrosé d'un très bon « barbera », pour ceux à qui il restait un peu de courage et de jambes ! petite promenade à la « chartreuse de Montebenetto » sous un soleil radieux.

Avant de se séparer, chacun s'attachait à reconnaître la qualité de la réception et pour ceux qui venaient pour la première fois, la sympathie de nos amis de Villarfocchiardo. Une très belle journée qui, une nouvelle fois, a permis de concrétiser nos échanges et de créer de nouveaux liens entre nos deux populations.

Merci à tous les acteurs.



Saint Julien évènement

Renforcée par 4 adhérents supplémentaires, l'association Saint Julien Evènement a organisé cette année le concert de la fête des mères au mois de mai, la fête patronale au mois de septembre avec le trail de la Croix des Têtes et le réveillon de la Saint Sylvestre.

En partenariat avec la commission Culture notre association a participé à l'organisation du concert de l'Orchestre des Pays de Savoie le 15 février, du spectacle décentralisé de Malraux : Polidégaine le 19 mars et de la projection du film « Aishinnu l'homme de demain » de Guillaume Collombet, le 14 novembre qui a attiré 85 personnes.

Le 12 avril nous avons pris part au carnaval en défilant dans les rues de Saint-Julien-Montdenis en tenue de jardinier.

Le concert de la fête des mères a permis aux élèves de l'école de musique de présenter un spectacle en l'honneur des mamans. Ce moment convivial s'est prolongé autour d'un verre de l'amitié et les conseillers présents ont offert une rose à chaque maman.

La fête patronale a débuté le samedi 6 septembre par le traditionnel défilé aux flambeaux mené par l'Echo ardoisier suivi du feu d'artifice lancé depuis le stade.

Grâce à l'aide de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement, 125 coureurs ont pu se lancer dimanche matin, sur les 2 parcours du trail de la Croix des Têtes.

Le repas qui a suivi a permis à 273 convives de déguster la cuisine préparée par Thomasson traiteur.

Durant l'après midi et sous un soleil très généreux, les participants ont apprécié la musique jouée par le groupe d'animation de l'Echo Ardoisier, découvert l'exposition de voitures anciennes et/ou se sont défiés en famille ou entre amis grâce aux différents jeux proposés par C Fair-Play.

Cette année 2014 s'est terminée à l'Espace sportif et culturel de la Croix des Têtes par un réveillon dansant.

Malgré un début un peu frais, l'animation et la musique proposées par le DJ ont vite réchauffé l'atmosphère et les 340 personnes présentes ont fêté joyeusement le passage en 2015 sous un nuage de confettis !

Merci aux bénévoles venus en renfort !

En espérant de nouvelles adhésions tout l'équipe vous souhaite une bonne année !



Les Associations



Infos pratiques

Entrée libre et gratuite
Horaire d'ouverture au public
le lundi de 17h à 19 h

le mercredi 9h30 à 11h30 et 16h30 à 18h30

● **Lecture Patrick Liaudet**

Au mois de juin nous avons accueilli pour une soirée l'auteur savoyard Patrick Liaudet. L'occasion pour lui de présenter à un public trop peu nombreux son nouveau spectacle musical mettant en scène son univers littéraire. Après une prestation magistrale, les participants ont pu échanger leurs expériences avec l'auteur. Une bonne soirée qui changeait de la coupe du monde de football.

● « **Opération Premières Pages** »

Cette année encore le Conseil Général de Savoie a offert un livre aux enfants nés ou adoptés en 2013. Nous avons profité de cette occasion pour proposer aux enfants de la commune une animation lecture un samedi matin. Chacun fut ravi de faire la connaissance de Fossile et de ses nombreux amis...

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir de nouveaux personnages !



● **Accueil de classe :**

Les classes de maternelle viennent écouter des histoires, faire des activités autour du livre et emprunter des ouvrages une fois par mois. Cette année ils vont créer tout au long de l'année scolaire un kamishibai autour du « Loup qui voulait voyager », en lien avec leur projet d'école.

● **Prix des Incorruptibles :**

Le succès qu'a connu la 25^{ème} édition du prix littéraire pour les écoliers (environ 70 lecteurs) nous a poussés à renouveler l'opération cette année. La sélection par niveau est disponible à la bibliothèque depuis le mois d'octobre. Clôture des votes le 21 Mai. N'hésitez pas, parents et enfants, à venir emprunter les ouvrages !

● **Prix AlTerre-ado :**

Cette année encore nous participons au prix littéraire des adolescents mis en place par le Conseil Général. Nous travaillons en partenariat avec le Collège Maurienne et profitons de l'occasion pour rappeler aux élèves du club lecture qu'ils peuvent venir emprunter les ouvrages à la bibliothèque.

● **Prix Rosine Perrier :**

Au cours du salon du livre d'Hermillon, le prix Rosine Perrier a été remis à Paola Pigani pour son livre « N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures ».

Sur Saint-Julien-Montdenis une dizaine de lecteurs ont lu tous les ouvrages de cette sélection 2014 et

Les Associations

ont voté pour leur préféré. Nous leur donnons rendez-vous cette année pour la lecture de la nouvelle sélection.

- **Exposition « Art Postal » :**

Dans le cadre des activités péri-éducatives du jeudi, la bibliothèque a exposé les réalisations postales des enfants de Saint-Julien-Montdenis au mois d'octobre. Les plis ont été envoyés à la médiathèque d'Hermillon qui en échange, a envoyé ses réalisations. Les lettres des enfants d'Hermillon ont été exposées courant décembre.

- **Fresque de guerre :**

Pour commémorer le centenaire de la Première Guerre Mondiale, la bibliothèque a proposé une sélection de livres pour adultes et pour enfants sur ce thème durant un mois. Ce fut également l'occasion de découvrir la nouvelle imaginée, écrite et illustrée par la classe de CM2 en 2013-2014, «A voir, à lire, à entendre en 2015».

- **Jeudi 22 Janvier et Jeudi 26 Février à 10h :**

«Mots doux et pt'its bouts» un temps de lecture pour les assistantes maternelles et les enfants.

- **du 12 au 23 Mars :** exposition sur la langue française et la francophonie initiée par le ministère de la culture « Dis-moi dix mots » .

- **Théatrealire :** spectacle pour enfants gratuit à l'espace de la Croix des Têtes. Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de la date.

- **Samedi 28 Mars :** forum AlterAdo/Aix-Les-Bains. L'occasion pour les lecteurs d'aller à la rencontre des auteurs de la sélection de l'année. Inscription obligatoire auprès de ton CDI.

- **Mercredi 27 Mai à partir de 15h30 :** accueil de la ludothèque de l'ACA de Saint-Jean-de-Maurienne

- **4 Mai-24 Juin :** exposition d'enluminures et de calligraphies réalisées par les enfants au cours des activités du jeudi

- **Juin :** opération « Premières pages » à la micro-crèche.



Prêt :
4 livres et 3 revues
Durée 3 semaines
Adhésion :
gratuit jusqu'à 18 ans
Adulte et famille 10€ par an

École élémentaire

Avec 110 élèves, l'école élémentaire compte cette année 5 classes et nous sommes ravis d'accueillir dans l'équipe une nouvelle enseignante, Mme Fayolle.

Cette année, les projets culturels foisonnent :

- tous les élèves sont allés visiter le jardin des cairns en octobre en présence de M. Kroust, l'auteur de la bibliothèque minérale suspendue. Ils ont participé à l'élaboration de cairns et d'œuvres de land art. Ils retourneront déposer leurs messages dans la bibliothèque en mars ;
- suite au travail avec l'artiste Cecilem en 2013-2014, une comédie musicale se monte avec les élèves de CE2 et de CM1 ;
- les autres classes espèrent partir en classe de découverte en yourte dans les Hurtières pour les plus jeunes, à Lyon pour les CM2 et nous remercions tous ceux qui nous aident à faire aboutir ces projets (mairie, parents, association des parents...).



Moyenne section M. Touri



Petite section Mme Bernard



Grande section Mme Ronquette

Les écoles

CP Mme Reynaud



CM1 Mme Fayolle



CE1 Mme Ambrossetto et M. Aldebert



CM2 Mme Patoux et M. Aldebert



CE2-CM1 Mme Bernard

Activités périscolaires

Activités Périscolaires



Réforme des rythmes scolaires

Nous avons opté pour une après-midi complète libérée pour organiser les activités périscolaires : ceci nous a permis de proposer des activités comme le poney, le basket ou le rugby, l'éveil musical, le langage des signes, activités autour des livres, initiation à l'informatique.

Il y a 6 intervenants extérieurs pour la primaire, les ATSEM s'occupant des maternelles.

La déléguée aux affaires scolaires, Corinne Collombet



MINOR



Espace jeunes

pour les 6-20 ans

LES BONS PLANS

AVEC LES CARTES "LES BONS PLANS" DE COMMUNES PLAINES DU "COEUR DE MAURIENNE" AU CŒUR DE LA VALLÉE.

LOCATION DE MATERIEL
à partir de **11€**

NAVETTES VACANCES
ESPACE JEUNES **2,50€**

LIGNE REGULIERE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES "COEUR DE MAURIENNE"
LES KARELLIS 4€

SUR LES FORAITS "JOURNEE" selon l'âge -20% et les stations à -50%

INFOS et INSCRIPTIONS
ESPACE JEUNES
04 79 59 94 95
www.espacejeunes-cvcm.com

Hiver 2014-2015
Commencez à réserver le week-end "Les Bons Plans" ?

- Aller entre 8 et 20 ans
- Habiter le territoire de Saint-Julien-de-Maurienne
- Apporter 1 photo d'identité.

LA NEIGE T'ATTEND !
Plus d'infos :
ESPACE JEUNES
04 79 59 94 95
www.espacejeunes-cvcm.com

VACANCES D'HIVER
NAVETTE DE L'ESPACE JEUNES
UN SEUL UNIQUE ALLER-RETOUR **2,50€**

NAVETTES ORGANISEES PAR L'ESPACE JEUNES SELON UN PROGRAMME QUI SERA DIFFUSE EN MEME TEMPS QUE LE PROGRAMME DIVERSES DES VACANCES D'HIVER. INSCRIPTION PREALABLE AU PLUS TARD LA VILLEE.

NAVETTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES "COEUR DE MAURIENNE" ASSUREE PAR LA SOCIETE TRANS-ALPES
LES KARELLIS, LE WEEK-END UN SEUL UNIQUE ALLER-RETOUR **4€**

ENVOIEZ TOUTE LA SAISON D'HIVER ENVOIEZ EN VENTE A L'ESPACE JEUNES AU PLUS TARD LA VILLEE DU JOUR J AVANT 18H ET SUR PRESENTATION DE LA CARTE "LES BONS PLANS".

*NOUVELLE TARIFICATION ET AUTRES DESTINATIONS A COMPTER DU 2 FEMME 2015

LES BONS PLANS DU CP AU CM2

KARELLIS	9,50 €
ALBIEZ	10,00 €
TOULSAIRE	
COBRIER	
ST JEAN D'ARVIES	15,90 €
ST SORLIN D'ARVIES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	20,90 €

"LES" DU CONSEIL GENERAL DE LA 6^{ème} A LA 3^{ème}

KARELLIS	13,00 €
ALBIEZ	12,30 €
TOULSAIRE	
COBRIER	
ST JEAN D'ARVIES	15,90 €
ST SORLIN D'ARVIES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	20,90 €

LES BONS PLANS DE LA 2^{ème} A 20 ANS INCLUS

KARELLIS	15,00 €
ALBIEZ	14,70 €
TOULSAIRE	
COBRIER	
ST JEAN D'ARVIES	22,60 €
ST SORLIN D'ARVIES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	29,20 €

Location de MATERIEL 11€

PACK LOUER AVEC CASQUE
LISTE DES PASSAGES ACCEPTES PAR LES "BONS PLANS" DISPONIBLE APTRES DE L'ESPACE JEUNES
*SAUF AUX KARELLIS
06 11 24 44 11 11

La Fibre Mauriennaise



Regardez les émissions hebdomadaires de Maurienne TV sur Internet : www.maurienne.tv

Maurienne TV est une télévision locale diffusée sur Internet, qui a pour objectif de valoriser la culture et l'expression des habitants de la vallée. Elle propose entre 30 et 40 minutes d'images fraîches toutes les semaines : Maurienne Mag, Maurienne Zap, Maurienne Zic, Maurienne Reportage, Maurienne à table, etc.



Cette chaîne est actuellement portée par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Les deux Journalistes Reporters d'Images de Maurienne TV bénéficient d'un appui précieux des bénévoles de La Fibre Mauriennaise.

Les objectifs de l'association La Fibre Mauriennaise sont de participer à la culture et à l'expression des habitants de la Maurienne, via Maurienne TV. Ce sont des bénévoles de tous âges, aux compétences variées, qui vivent un peu partout dans la vallée.

Maurienne TV, depuis 2010, c'est plus 1000 reportages, 150 Mag, 213 Zap et surtout un total de 500 000 vues sur la plate forme Dailymotion!



Pour suivre nos programmes en continu, abonnez-vous :
 - à notre Newsletter, en envoyant un email à : contact@maurienne.tv
 - à notre Facebook : <https://www.facebook.com/www.maurienne.tv>

Le fleurissement

Environnement

Deux lignes vont désormais guider notre politique environnementale :

- la protection du citoyen dans son espace de vie privatif
- l'amélioration du cadre de vie collectif.

L'habitant toujours riverain ou voisin, espère jouir de la tranquillité dans sa vie familiale quotidienne.

L'élu, sans être toutefois une assurance tous risques, a pour mission d'essayer de préserver le « bien-être » et le « bien vivre » de chacun. Toute nuisance, même minime soit-elle, devient à plus ou moins long terme déprimante avec surtout des conséquences sur la santé des individus. Un grand chantier, le Lyon Turin Ferroviaire débutera en 2015. Il serait utopique de penser que tout se déroulera sans problèmes, sans nuisances. Nous devons nous préparer pour être opérationnel rapidement et efficacement si possible, dès la 1ère alerte. Sur demande et insistance de M. le Maire une association de défense des riverains s'est créée. Un comité de surveillance, dont les membres sont issus de la commission environnement, représentera la collectivité auprès des responsables du LTF et des entreprises concernées par les travaux. Ce chantier, qui certes sera favorable à l'économie locale, ne devra pas se transformer en calvaire pour les riverains. Tous ensemble nous serons vigilants.

Le même habitant, qui se promène et flâne dans Saint-Julien-Montdenis, souhaite le faire dans un village propre et agréable. Le citoyen peut exiger de la collectivité un fleurissement impeccable, des espaces verts et des abords de chaussée entretenus. Ce même citoyen doit aussi chasser les incivilités : plus de déjections canines sur les trottoirs, absence de crottin de cheval sur les chaussées les plus fréquentées, aucun dépotoir ordurier sur les sites des containers poubelles.

L'espace public est la propriété de tous ! A chacun d'y respecter l'autre, à chacun de privilégier le « savoir vivre ».

Moins fleurir pour mieux entretenir sera la stratégie communale mais nous devons aussi nous contenter d'admirer, ici et là, ce que nous offre la nature.

Marcel VIARD adjoint à l'environnement



Le ruisseau : le Saint-Julien et son tunnel

Dans le rapport de M. Mougin, inspecteur-adjoint des forêts, chef de section du service de reboisement, ce ruisseau est « un des plus actifs et des plus dangereux de la Maurienne ». La Chambre des députés a voté le 26 juillet 1892 la loi déclarant d'utilité publique les travaux de restauration et de reboisement de l'Arc supérieur. Des travaux sont alors envisagés.

Le cours du Saint-Julien a une longueur d'environ 10 km pour une pente moyenne de 21%.

L'exposition de ses versants, la raideur de ses pentes et l'intervention néfaste de l'homme (abus de déboisement) ont contribué à faire du Saint-Julien un ruisseau dangereux lors de gros orages. Si sur son cours il traverse des parties rocheuses il n'en est pas de même lorsqu'il est au pied du versant sur lequel est bâti Montdenis où se produit un fort affouillement. Des maisons du bas du village se lézardent. Après maintes discussions la meilleure solution envisagée est le percement d'un tunnel de dérivation.



1515. - Torrent de St-Julien - Tunnel de dérivation

Nous voyons à gauche le chemin d'accès au tunnel

Les terrains nécessaires sont cédés en 1894 par les communes de Saint-Julien et de Montdenis et en 1895 l'Administration des Eaux et Forêts autorise le percement du tunnel.

Après étude des volumes d'eau charriés lors de la crue de 1872, il est décidé que le tunnel de forme circulaire aura une section de 44 m², une longueur de 202 m avec une pente de 20 %, une largeur de 7 m de fond de cuvette horizontal et sur la rive droite un trottoir de 1m construit à un mètre au-dessus du fond de cuvette pour faciliter l'entretien. Les entrepreneurs, les frères Planche Félix et Gilbert débutent les travaux en juin 1895. Des manœuvres ouvrent une voie d'accès (passerelle et chemin taillé dans la roche) permettant aux ouvriers d'aborder la surface à exploiter. Les mineurs commencent le percement par la partie aval et quelques mois plus tard une autre équipe d'ouvriers commence l'attaque à l'amont. Le 8 août 1896 le tunnel est percé, l'eau jaillit et forme une cascade d'environ 80 m de hauteur.

Aussitôt après, pour empêcher le torrent de suivre son ancien lit, un barrage en maçonnerie est encastré dans les rocs à droite et à gauche de sa gorge avec le couronnement porté à 50 cm au-dessus du niveau du sommet de la voûte du tunnel. Cet ouvrage a 10 m de hauteur, 3 m de largeur au couronnement et 5 m à la base. Nous l'escaladons actuellement avec l'échelle en fer. Il est bon de préciser qu'il ne s'est produit aucun accident au cours de ces travaux malgré leur difficulté d'exécution.

Le 30 août 1896, inauguration du tunnel

Dès 9 heures la municipalité, la population, la Cie des sapeurs-pompiers, la fanfare et une section de garde-forestiers accueillent le directeur des Eaux et Forêts, M. le Préfet et les principaux représentants du département et de l'arrondissement. Après avoir pris un rafraîchissement toutes ces personnes se dirigent vers l'entrée du tunnel où un ouvrier s'affaire à sceller dans le roc une plaque portant l'inscription suivante :



« en route pour l'inauguration » 30/8/1896
Photo 2014/D/1184 département de la Savoie, archives départementales, service du RTM.

Ce menu a été rapporté par le journal :
" *l'Indicateur de la Maurienne.* "

Le repas s'est terminé par des discours et un concert.

Les personnalités ont regagné Saint-Jean-de-Maurienne en voiture afin de prendre le train.

A Saint-Julien, la population en liesse clôturera cette belle journée de fête par un bal qui se terminera fort tard.

Buffaz Bernadette



Sources : Archives RTM (restauration des terrains en montagne)
Archives départementales de Savoie
Monographie de Saint-Julien-de-Maurienne Minoret

« Ce tunnel a été inauguré le 30 août 1896 en présence de

MM. Daubrée, directeur des forêts ;
Du Grosriez, préfet de Savoie ;
Favier, maire de ST-Julien.

Construit d'après les projets dressés par :

MM. Kuss, inspecteur des forêts ;
Mougin, inspecteur-adjoint ;
Phal, conservateur des forêts ».

On boit le champagne au succès de ce travail en écoutant la fanfare.

Après les discours de MM. Phal et Daubrée, tous se dirigent vers Saint-Julien où ils vont déjeuner au restaurant de la Croix-Blanche avec un menu des plus savoureux :

Menu

Hors d'œuvre Ruisseau-sec,
Pâté froid à la Mont-Denis,
Filet à la Saint-Martin,
Saumon sauce Ferrières,
Vol-au-vent à la Bon-Nant,
Petits pois Villard-Clément,
Petits chapons
de Saint-Julien rôtis,
Crème au chocolat de Valmenier,
Biscuit de Savoie de Montricher,
Pièce montée de Barbol,
Dessert de chez nous .

J'éco-rénove, j'économise !



Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.

Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant votre chaudière, posant du double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera votre confort et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine. En effet, depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique est désormais obligatoire.

Quelles aides possibles ?

Pour chaque projet de rénovation, vous pouvez bénéficier d'au moins une aide de l'état. Selon votre situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres seront réservées aux foyers aux revenus modestes. Certaines aides dépendent du nombre et de la nature des travaux envisagés.

Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (ex CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires) et sans conditions de revenus, permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale. A confirmer par le vote de la loi de finances 2015.

Attention, à présent, pour pouvoir bénéficier de l'éco-PTZ et du CITE, **il faut avoir recours à un professionnel « labellisé » RGE Reconnu Garant de l'Environnement.** L'annuaire des professionnels RGE est en ligne sur le site <http://renovation-info-service.gouv.fr>

Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

asder
partageons l'énergie



Une OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat existe dans votre secteur : ce type d'Opération vous permet, selon vos conditions de ressources, d'accéder à des aides complémentaires et des financements ANAH pour rénover votre logement.

Empruntez une caméra thermique à l'ASDER

Faites vous-même votre thermographie et vos mesures pour évaluer les déperditions de chaleur de votre logement. Un conseiller Info Énergie vous remettra une malette contenant différents appareils et vous fournira les explications pour l'utilisation de ces équipements. Après avoir effectué vos mesures, vous bénéficierez d'un rendez-vous personnalisé avec le conseiller.



Thermographie pour repérer les zones à isoler

ASDER

par téléphone 04 79 85 88 50

ou sur rendez-vous :

à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées

(Cf liste des permanences sur www.asder.asso.fr rubrique Info Energie)

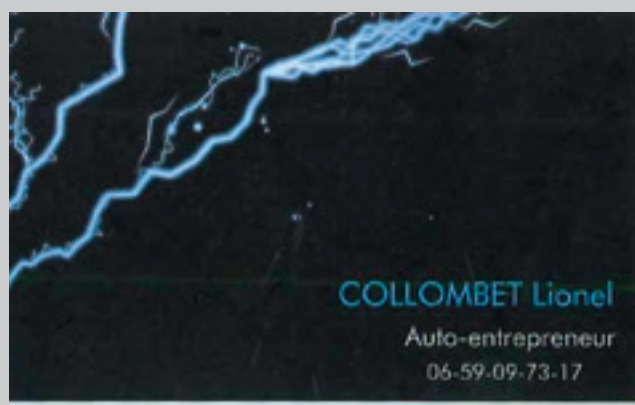
Plus d'infos :

- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).
- renovation-info-service.gouv.fr



Nouvelles entreprises

Collombet Lionel



Changement de propriétaire

Yvon BOIS, installé à Saint-Julien-Montdenis depuis juillet 1993, va céder son garage à M. MAENHAUT à partir du 1er janvier 2015 pour prendre une retraite bien méritée après 50 ans de travail.

Bienvenue et confiance à son successeur

Club des aînés

Le traditionnel repas des Aînés a eu lieu le 12 octobre à la salle des fêtes de la Croix des Têtes.

Le repas a été préparé par Thomasson-traiteur, et l'animation musicale assurée par Emmanuel Pétoud et Jean-Michel Chamberod. Chacun a pu discuter, chanter et/ou danser dans une ambiance conviviale.

L'adjointe au CCAS, Corinne Collombet



Chers concitoyens,

De nombreuses remarques arrivent en mairie concernant les crottes de chiens sur les trottoirs du centre bourg et ailleurs, nous vous rappelons que depuis le 1er juillet 2008, tout propriétaire de chien risque de devoir payer une amende au cas où il ne ramasserait pas les déjections de son cher toutou. Selon les circonstances, l'amende peut aller de 11 à 250 €, article 61 du règlement général de police.

Pour le bien vivre de tous veillez à ramasser les déjections de votre animal préféré.



Appel au bénévoles pour mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde

Crues et laves torrentielles, chutes de blocs, tempêtes, accidents industriels, notre commune alpine n'est pas à l'abri des risques naturels et technologiques. La gestion des naufragés de la route est aussi une situation perturbante pour notre village, que la Mairie doit prendre en charge.

C'est pour cela que la mairie s'est préparée à ces événements, en 2009, en élaborant son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et son Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (DICRIM). Depuis, il y a eu des changements au sein l'équipe municipale et de la population de notre commune. Une mise à jour de notre PCS est donc nécessaire aujourd'hui, pour être prêts le jour J.



C'est actuellement une habitante du village qui nous guide bénévolement dans cette tâche. Tout le monde est concerné, les habitants de Saint-Julien-Montdenis aussi bien que les élus et les agents municipaux. Vous, citoyens, pouvez tous participer à ce travail collectif de prévention, en apportant vos connaissances, votre inventivité et votre motivation.

Pour devenir bénévoles du Plan Communal de Sauvegarde, contactez le secrétariat de la Mairie



Manifestations prévues début 2015

Saint-Julien-Montdenis

11 janvier 2015 : thé dansant club du jeudi

16 janvier 2015 : cérémonie des vœux

21 février 2015 : tournoi foot en salle

7 mars 2015 :
concert des 10 ans de la chorale de l'écho ardoisier

25 mars 2015 : don du sang

27 mars 2015 : spectacle Malraux
«théâtre de pierres»

4 avril 2015 : carnaval

5 avril 2015 : thé dansant ASM basket

19 avril 2015 : journée « tripes » chapelle de Grenis

9 mai 2015 :
concert de printemps Echo ardoisier

27 mai 2015 : don du sang

31 mai 2015 :
vide armoires tirelire des écoles

7 juin 2015 : festibasket

20 juin 2015 : audition école de musique

